

exceptionnelle reste forte. Au cours de l'année dernière, les gouvernements et les organisations de la société civile ont organisé une série de conférences régionales en Russie, en Jordanie, en Thaïlande, en Hongrie et en République fédérale de Yougoslavie pour faire campagne en faveur de la ratification rapide et de l'universalisation de la Convention d'Ottawa. Chacune de ces conférences a donné des résultats concrets : des ratifications et des signataires supplémentaires, une plus grande sensibilisation du public au problème des mines et une plus grande pression exercée sur les récalcitrants.

LA DESTRUCTION DES MINES STOCKÉES

Les mines sont beaucoup moins coûteuses à détruire lorsqu'elles sont encore en entrepôt que lorsqu'elles sont déjà enfouies. Le processus d'élimination mondiale des mines sera inutile si les mines stockées se retrouvent dans le sol. C'est pourquoi la destruction des mines stockées constitue un élément important de ce processus.

Bien que la Convention n'entre en vigueur que le 1er mars 1999, un certain nombre d'États signataires, comme l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni, la France, la Hongrie et la Belgique, ont entamé le processus de destruction de toutes les mines stockées, ou les ont déjà toutes détruites comme l'a fait le Canada. D'autres pays signataires – notamment la Namibie, le Zimbabwe, la Roumanie, la Thaïlande et le Cambodge – planifient la destruction de leurs stocks de mines. Même les pays non signataires, comme la Russie, l'Ukraine et les États-Unis, ont commencé à détruire leurs mines.

Plus de 11 millions de mines stockées ont été détruites par 15 pays depuis le début du Processus d'Ottawa en 1996. Ces mines ne tueront ni ne mutileront personne.

LES ACTIVITÉS DE DÉMINAGE

Les donateurs comme le Canada, la Norvège, l'Union européenne, les États-Unis et le Japon ont mobilisé des ressources nouvelles substantielles afin de mettre en oeuvre des programmes dans les pays suivants : Bosnie, Cambodge, Mozambique, Afghanistan, Angola, Croatie, Nicaragua, Guatemala, Équateur, Honduras, Laos, Jordanie et Yémen.

Non seulement le nombre de programmes de déminage a-t-il augmenté, mais les programmes sont appliqués plus systématiquement et la tenue de registres a été améliorée. L'efficacité des activités de déminage est grandement réduite si celles-ci ne sont pas effectuées conformément aux priorités et aux normes, à l'aide de documents précis, et si elles ne s'accompagnent pas de campagnes de sensibilisation efficaces. En outre, plus de ressources que jamais sont affectées aux innovations technologiques visant à accroître la rapidité, l'efficacité et la sécurité des activités de déminage.